



Plan suisse de vaccination 2010

Age	Vaccinations de base										Vaccinations complémentaires		
	Diphtérie Tétanos	Coqueluche	Poliomyélite	Haemophilus Influenza type B	Hépatite B	Rougeole Oreillons Rubéole	Papillomavirus humain (HPV)	Varicelle	Pneumo- coques	Grippe	Pneumo- coques	Méningo- coques	Papillomavirus humain (HPV)
2 mois					2								
4 mois					2								
6 mois					2								
12 mois													
12-15 mois													
15-24 mois													
4-7 ans													
11-15 ans								4					
Adultes	1						3	4					5
≥ 65 ans	1												

Définition des tranches d'âge : 4-7 ans signifie du 4^{ème} anniversaire à la veille du 8^{ème} anniversaire.

Les vaccinations recommandées de base sont remboursées par l'assurance maladie sous réserve de la franchise. La vaccination de base contre les HPV est gratuite dans le cadre de programmes cantonaux pour les filles de 11 à 19 ans (pas de franchise, ni de quote-part). Les vaccinations complémentaires sont aussi remboursées, sauf contre les HPV après l'âge de 20 ans.

1. Un rappel doit être effectué tous les 10 ans.
2. La vaccination contre l'hépatite B peut également être administrée aux nourrissons.
3. Vaccination de rattrapage recommandée aux jeunes filles de 15-19 ans.
4. Vaccination recommandée aux adolescents et aux adultes de moins de 40 ans n'ayant pas d'antécédent de varicelle.
5. La vaccination contre le papillomavirus est une vaccination recommandée complémentaire pour les femmes de 20 à 26 ans: Après 20 ans la décision de vacciner doit être prise au cas par cas.

Pour les personnes appartenant à un groupe à risque (p.ex. maladie chronique, risque accru d'exposition,...), d'autres vaccinations peuvent être recommandées. Cf. tableau de vaccination pour les groupes à risque.